1991 1992

ANNUAL REPORT

Geographic
Information
Corporation

RAPPORT ANNUEL

Corporation
d'information
géographique

New Nouveau
Brunswick

93-02497/

1991-1992 Annual Report

Published by:
Geographic Information Corporation
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 1992

Design Management:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-767-1

ISSN 1181-9111

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1991-1992

Publié par :
Corporation d'information géographique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 1992

Services de design :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-767-1

ISSN 1181-9111

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

1991 1992

ANNUAL REPORT

RAPPORT ANNUEL

Geographic Information Corporation

Corporation d'information géographique

New Nouveau Brunswick

October 31, 1992

The Honourable Denis Losier
Minister of Economic Development and Tourism
Province of New Brunswick
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Losier:

On behalf of the Board of Directors, I have the pleasure to submit to you pursuant to Section 23 of the Act, the Annual Report of the New Brunswick Geographic Information Corporation for the year ended March 31, 1992.

Yours very truly,

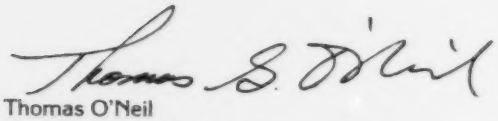

Thomas O'Neil
Chairman of the Board

Le 31 octobre 1992

L'honorable Denis Losier
Ministre du Développement économique et du Tourisme
Province du Nouveau-Brunswick
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous soumettre, conformément à l'article 23 de la Loi, le rapport annuel de la Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1992.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le président du Conseil d'administration,

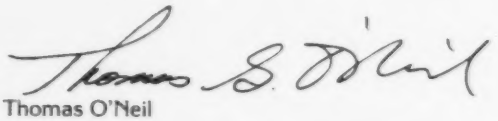

Thomas O'Neil

Table of Contents

Introduction 9

Mandate, Organization and Goals. 10

Assessment Division 14

Registry and Mapping Division. 18

Regulatory Services Division 25

Development Division 26

Human Resources Division 29

Finance and Administration Division 30

Financial Statements 31

Table des matières

Introduction 9

Mandat, organisation et buts. 10

Division de l'évaluation. 14

Division de l'enregistrement et de la cartographie. . . 18

Division des services de réglementation 25

Division du développement 26

Division des ressources humaines 29

Division des finances et de l'administration. 30

États financiers. 31

Board of Directors

Thomas G. O'Neil (Chairman), Saint John

Michael Allain, Dalhousie
Iris AuClair-Bernard, Charlo
Diane Kent Gillis, Fredericton
Dollard Landry, Dieppe
Roland LeBel, Edmundston
Max Lewis, Fredericton
Ernest MacKinnon, Fredericton
John McLaughlin, Fredericton
Andrea Ouellet, Dieppe

Officers

President
Robert W. Gamble

Vice President Assessment
David Jennings

Vice President Development
Emilia Sousa

Vice President Registry and Mapping
W. A. (Sandy) Pert

Vice President Regulatory Services
Roderick MacKenzie

Conseil d'administration

Président
Thomas G. O'Neil, Saint-John

Michael Allain, Dalhousie
Iris AuClair-Bernard, Charlo
Diane Kent Gillis, Fredericton
Dollard Landry, Dieppe
Roland LeBel, Edmundston
Max Lewis, Fredericton
Ernest MacKinnon, Fredericton
John McLaughlin, Fredericton
Andréa Ouellet, Dieppe

Dirigeants

Président
Robert W. Gamble

Vice-président - Évaluation
David Jennings

Vice-présidente - Développement
Emilia Sousa

Vice-président - Enregistrement et cartographie
W.A. (Sandy) Pert

Vice-président - Services de réglementation
Roderick MacKenzie

Introduction

In the spring of 1989 the government adopted a new land information policy for New Brunswick to provide coherence to the government's efforts as they relate to land information management and to establish the framework for connecting government efforts with those of the private sector and the educational institutions involved in land information related activities. The Geographic Information Corporation was established with authority for all basic geographically-referenced information.

Introduction

Au printemps 1989, le gouvernement a adopté une nouvelle politique en matière d'information foncière pour le Nouveau-Brunswick. Cette politique vise à coordonner les initiatives gouvernementales touchant la gestion de l'information géographique et à établir un cadre favorisant la coopération entre le gouvernement, le secteur privé et les établissements d'enseignement concernés. La Corporation d'information géographique est chargée d'assurer la gestion de toute l'information géographique de base.

Mandate, Organization and Goals

Mandate

The Corporation has three broad areas of mandate:

1. to provide and coordinate geographic information services to Government and the public, including an assessment base for taxation and registration systems for real and personal property;

2. to promote the development of the private sector geomatics industry in New Brunswick; and

3. to become financially self-sufficient by 1996.

Business Development Plan

There are many demands on the Corporation's resources. The Corporation must continue to deliver on its established programs which consume 85 percent of the budget. There are limited resources to apply to new projects so priorities had to be established to determine the best course for the Corporation to follow.

In 1990/91 the Corporation developed a five-year business development plan to establish its development priorities and the means to achieve these objectives. The government approved the plan in April, 1991. It was subsequently shared with industry, government departments, interested organizations and individuals.

The business plan outlined how the Corporation would begin a process of profound change over the next three years. While this is the first part of a long term reform process, it is a very significant phase of development and growth for the Corporation as it will take place in an environment which requires balancing two conflicting forces: continuing fiscal restraint and the need to maintain existing services versus the need to modernize services to meet increasingly high expectations from customers, staff, and from the government.

An essential element introduced in the plan is the discipline of financial analysis for major projects, requiring that return on investment be a primary determinant in setting priorities. By definition, this approach will give priority to projects which

Mandat, organisation et buts

Mandat

Le mandat de la Corporation comporte les trois volets suivants :

1. fournir au gouvernement et au public des services d'information géographique, y compris un cadastre aux fins d'imposition ainsi que des systèmes d'enregistrement pour les biens réels et personnels, et coordonner ces services;

2. promouvoir le développement de l'industrie de la géomatique au NouveauBrunswick;

3. atteindre l'autonomie financière d'ici 1996.

Plan d'entreprise

La Corporation doit répondre à de nombreuses demandes. Elle doit continuer à offrir les programmes établis, qui absorbent 85 p. 100 de son budget. Puisque les ressources destinées aux nouveaux projets sont limitées, il est indispensable d'établir les priorités afin d'assurer la bonne marche des activités de la Corporation.

En 1990-1991, la Corporation a élaboré un plan d'entreprise quinquennal en vue d'établir ses priorités en matière d'expansion et de déterminer les moyens de réaliser ses objectifs. Ce plan a été approuvé par le gouvernement en avril 1991. Il a ensuite été communiqué aux entreprises, aux ministères ainsi qu'aux groupes et aux particuliers intéressés.

Le plan établit les grandes lignes d'une réforme en profondeur que la Corporation entend mettre en oeuvre dans les trois prochaines années. Même si cette réforme se veut uniquement la première phase d'une réforme à long terme, elle constitue néanmoins une étape très importante du développement de la Corporation, parce qu'elle doit être effectuée dans un contexte où s'opposent la politique de restrictions budgétaires du gouvernement et la nécessité de moderniser les services pour satisfaire aux exigences de plus en plus élevées de la clientèle, du personnel et du gouvernement.

La rigueur de l'analyse financière des projets d'envergure constitue l'un des principaux éléments du plan. Le rendement des investissements constitue un facteur essentiel dans l'établissement des priorités. Ainsi on accordera la priorité aux projets susceptibles de

generate the revenues or savings which can, in turn, be used to finance future corporate development.

The plan is not etched in stone. It provides a general direction and a method for making investment decisions. However, the speed with which projects can be undertaken depends on the availability of funding and negotiating arrangements with co-venturers and partners. In some cases, the Corporation is entirely dependent on activities beyond its control, such as changes in legislation and resistance to change by users of the information. The Corporation will need to be responsive and flexible in meeting challenges while pursuing the objectives outlined below.

General Strategy

The general strategy will be to commercialize those products and services which will yield sufficient returns to enable the Corporation to carry out development projects leading to a more responsive and efficient operation. The Corporation will maximize leverage from development resources by participating as a partner on projects, and, wherever practical, by tendering projects to the private sector and redirecting development resources to priority projects.

The plan outlined specific objectives for the next three years and for the longer term. These objectives and the progress made to March 31, 1992 are laid out in the following sections.

Three-Year Objectives

The business plan outlined the following objectives to be completed by March 31, 1994. Progress to March 31, 1992 is indicated for each objective.

Objective 1: To complete the topographical base maps by 1993

Progress: Mapping is on schedule to be completed by April 1, 1994.

Objective 2: To begin updating the base map on a regular cycle by 1993

Progress: Work has begun on developing procedures to implement this goal when mapping is completed in 1994.

produire des recettes pouvant servir à financer le développement futur de la Corporation.

Cependant, ce plan n'est pas coulé dans le béton. Il s'agit de principes généraux qui visent à orienter les décisions en matière d'investissement. Toutefois, la rapidité avec laquelle les projets sont mis en oeuvre dépend des fonds disponibles et des contrats pouvant être conclus avec d'autres entreprises. Dans certains cas, la Corporation doit composer avec des circonstances indépendantes de sa volonté, telles que la modification de textes législatifs ou la résistance aux changements manifestée par les utilisateurs de l'information. La Corporation devra être attentive aux besoins exprimés et faire montre de souplesse sans toutefois s'écarter des objectifs énoncés ci-après.

Stratégie générale

La stratégie générale de la Corporation consiste à commercialiser des produits et des services suffisamment rentables pour lui permettre d'entreprendre des projets de développement qui lui assureront un fonctionnement plus efficace et l'aideront à mieux répondre aux besoins de la clientèle. La Corporation tirera le meilleur parti possible des ressources consacrées au développement en participant à titre de partenaire à des projets, en faisant appel au secteur privé et en affectant ces ressources à des projets prioritaires.

Le plan établit des objectifs pour les trois premières années ainsi que des objectifs à plus long terme. Les sections qui suivent font état de ces objectifs et de l'état d'avancement des travaux au 31 mars 1992.

Objectifs triennaux

Les objectifs du plan d'entreprise qui doivent être atteints le 31 mars 1994 sont énoncés ci-après. L'état d'avancement des travaux au 31 mars 1992 est indiqué pour chaque objectif.

Objectif 1 : D'ici 1993, terminer les cartes topographiques de base.

État des travaux : Les cartes seront prêtes le 1er avril 1994.

Objectif 2 : À partir de 1993, effectuer la mise à jour régulière des cartes de base.

État des travaux : On a commencé à définir la marche à suivre pour atteindre cet objectif en 1994.

Objective 3: To implement an on-line personal property registry system by 1992

Progress: This objective has been delayed pending introduction of a new *Personal Property Securities Act.* However, a system is expected to be introduced in 1993.

Objective 4: To commercialize the PATS system by 1992

Progress: The definition of objectives and requirements will be completed early in 1993. The implementation date for commercialization will likely be extended.

Objective 5: To conduct market studies of other Corporation information and systems which can generate financial returns and contribute to the overall development of the Corporation

Progress: Studies have been conducted in connection with development activities.

Objective 6: To digitize the property maps by 1994

Progress: This project will be completed ahead of schedule.

Objective 7: To produce paper map products (atlas, road maps, etc.) for consumer use

Progress: Work is underway on a Book of Maps which will be released in 1993.

Objective 8: To develop an automated parcel index by 1993

Progress: This objective is an integral part of the real property registration modernization effort. All registry and mapping regions are now using automation in their parcel indexing activity.

Objectif 3 : D'ici 1992, mettre en place un système d'enregistrement en ligne pour les biens personnels.

État des travaux : Le projet a été reporté jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels.* Le système devrait toutefois être implanté en 1993.

Objectif 4 : D'ici 1992, commercialiser les données du système d'évaluation et d'impôt foncier.

État des travaux : Les objectifs et les besoins seront définis au début de 1993. La date prévue pour le début de la commercialisation des données sera problablement reportée.

Objectif 5 : Effectuer des études de marché pour d'autres programmes et systèmes susceptibles de produire des recettes et de contribuer au développement global de la Corporation.

État des travaux : On a mené des études sur les activités de développement de la Corporation.

Objectif 6 : Numériser les cartes cadastrales d'ici 1994.

État des travaux : Le projet sera terminé avant la date prévue.

Objectif 7 : Développer des produits cartographiques sur support papier (atlas, cartes routières, etc.) pour l'usage des consommateurs.

État des travaux : On travaille à un atlas qui sera publié en 1993.

Objectif 8 : D'ici 1993, élaborer un répertoire des parcelles informatisé.

État des travaux : Cet objectif est lié aux efforts de modernisation du système d'enregistrement pour les biens réels. Tous les bureaux régionaux de la Division de l'enregistrement et de la cartographie disposent d'un répertoire des parcelles informatisé.

Longer Term Goals

The plan also outlined four longer term goals for the Corporation as follows:

1. To be financially self-sufficient within five years
2. To modernize the real property registry system
3. To map the coastal zones and urban areas of the Province at suitable scales; and
4. To be solidly positioned and recognized by four key market segments -- Co-venturers, Geomatics Industry, Commercial Users and Consumers.

The Corporation has made progress in each of these areas. It has reduced its subsidy from government by more than was called for in the business plan. Its positioning within the market segments, particularly with regards to industry development, is continuing to be clarified.

Objectifs à long terme

Le plan énonce également quatre objectifs à long terme de la Corporation, à savoir :

1. atteindre l'autonomie financière d'ici cinq ans;
2. moderniser le système d'enregistrement pour les biens réels;
3. effectuer la cartographie des zones côtières et urbaines de la province à des échelles appropriées;
4. en arriver à s'établir solidement et à avoir une bonne image de marque auprès des coentrepreneurs, de l'industrie de la géomatique, des utilisateurs commerciaux et des consommateurs.

La Corporation a réalisé des progrès en ce qui concerne chacun de ces objectifs. Elle a dépassé l'objectif fixé dans le plan d'entreprise relativement à l'élimination progressive de sa dépendance à l'égard des fonds gouvernementaux. Elle travaille encore à définir la place qu'elle doit se tailler dans les différents secteurs du marché, particulièrement en ce qui a trait au développement de l'industrie de la géomatique.

Assessment Division

The responsibility of the Assessment Division is:

1. to establish the real and true value of each property in the province;

2. to produce the tax base for each taxing authority;

3. to defend assessed values on referral and appeal; and

4. to administer related tax benefit programs.

The total assessed value of all properties in the Province rose by 4.41% in 1992 to approximately 22.7 billion. The total Municipal Tax Base increased by $917 million to $21.7 billion - see Table I. The direct cost per assessed property increased in 1991-92 by 2.6% to $21.72.

Property Valuation

The *Assessment Act* requires property to be assessed at its real and true value. This has been determined to be the "market value". Actual market sales information and established building costs are used to establish the market value of property on a mass appraisal basis. In addition to the mass appraisal process, assessors inspect individual properties and complete full narrative assessment reports. This occurs as part of the annual reinspection and new construction programs, during registration or discovery of mobile/mini homes, during the referral process or as a result of the subdivision of existing parcels of land. As part of the 1991 work program 42,591 properties were reinspected.

Tax Benefit Programs

The Assessment Division of the Geographic Information Corporation administers the following tax benefit programs:

(1) *Residential Property Tax Credit* is designed to reduce the tax residents of the Province pay on their principal place of residence. The credit is not applicable to properties which provide income, second residences, or summer

Division de l'évaluation

La Division de l'évaluation est chargée :

1) d'établir la valeur réelle et exacte de tous les biens réels de la province;

2) de déterminer l'assiette de l'impôt foncier pour chaque autorité fiscale;

3) de justifier les évaluations dans les cas de renvoi et d'appel;

4) d'administrer les programmes d'avantages fiscaux pertinents.

En 1992, la valeur imposable totale des biens réels du Nouveau-Brunswick s'élevait à près de 22,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,41 p. 100. L'assiette fiscale des municipalités, qui a augmenté de 917 millions de dollars, totalise 21,7 milliards de dollars - voir tableau 1. Les frais administratifs associés à l'évaluation étaient en moyenne de 21,72 $ par bien réel, ce qui représente une augmentation de 2,6 p. 100 en 1991-1992.

Évaluation des biens réels

Selon la *Loi sur l'évaluation*, les biens réels doivent être évalués à leur valeur réelle et exacte, c'est-à-dire à leur valeur marchande. Les renseignements sur les ventes de propriétés et sur les coûts de construction servent à fixer la valeur marchande des biens réels suivant le processus d'évaluation globale. En plus d'effectuer l'évaluation globale, les évaluateurs doivent inspecter chaque bien réel et rédiger un rapport détaillé. Ces inspections sont effectuées dans le cadre du programme de réinspection annuelle ou du programme d'inspection des nouvelles constructions. En outre, les évaluateurs sont chargés de l'enregistrement des maisons mobiles et des mini-maisons, du processus de renvoi et des tâches se rapportant aux nouveaux lotissements. Au total, 42 591 biens réels ont été réinspectés en 1991.

Programmes d'avantages fiscaux

La Division de l'évaluation de la Corporation d'information géographique administre les programmes d'avantages fiscaux suivants :

1) Le PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT APPLICABLE AUX RÉSIDENCES a été conçu afin de réduire l'impôt foncier exigible des résidents du Nouveau-Brunswick sur leur résidence principale. Ce programme ne s'applique pas aux propriétés

cottages. The tax credit is $1.50 per $100 of assessment in cities, towns and villages and $0.85 per $100 of assessment in local service districts.

Residential Property Tax Credit Program

	Number of Tax Credit Properties	Tax Dollars
1992	185,779	$130,283,508

Number of Refusals - 255
Number of Appeals - 26

(2) *Residential Property Tax Allowance* is designed to reduce the property tax burden for property owners who:

(i) have a limited income (maximum annual income of applicant or spouse cannot exceed $9,500.00); or

(ii)are 65 years of age prior to 01 January of the taxation year.

Residential Property Tax Allowance Program Allowances Granted

	Number	Value of Credit
Based on limited income	6,039	$1,045,546.71
Based on age	37,680	$7,168,513.50
Total	43,719	$8,214,060.21

(3) The *Farmland Identification Program* was introduced in 1978 to aid in the preservation of agricultural land. Property tax is deferred on land registered under this program.

Approximately 171,860 hectares of farmland with an assessed value of $106,245,100 and farm buildings with an assessed value of $92,242,200 receive the benefit of deferred taxes under the FLIP program. An additional 300 applications were accepted for 1992. A total of $14,675,407 in provincial tax has been deferred over the last ten years. Approximately

occupées par des locataires, ni aux résidences secondaires ou aux chalets d'été. Le montant de crédit accordé dans les cités, les villes et les villages est de 1,50 $ par 100 $ d'évaluation, et de 0,85 $ par 100 $ d'évaluation dans les districts de services locaux.

Programme de crédit d'impôt applicable aux résidences

	Nombre de résidences admissibles	Crédits accordés
1992	185 779	130 283 508 $

Nombre de rejets - 255
Nombre d'appels - 26

2) Le *Programme d'allocation d'impôt applicable aux résidences* a été conçu dans le but d'alléger le fardeau fiscal des propriétaires

i) dont le revenu (ou celui du conjoint) n'excède pas 9 500 $ par année, ou

ii) qui sont âgés de 65 ans ou plus au 1er janvier de l'année d'imposition.

Programme d'allocation d'impôt applicable aux résidences allocations accordées

	Nombre	Montant des allocations
Personnes à faible revenu	6 039	1 045 546,71 $
Personnes âgées	37 680	7 168 513,50 $
Total	43 719	8 214 060,21 $

3) *Le programme d'identification des terres agricoles* (PITA) a été introduit en 1978 dans le but de favoriser la conservation des terres agricoles. Les paiements d'impôt foncier exigibles sur les terres enregistrées en vertu de ce programme peuvent être différés.

Le programme a permis jusqu'à maintenant de différer l'impôt foncier relatif à 171 860 hectares de terre d'une valeur imposable de 106 345 100 $, et à des bâtiments agricoles d'une valeur imposable de 92 242 200 $. En 1992, 300 demandes supplémentaires ont éte acceptées dans le cadre du PITA. Au total, 14 675 407 $ en impôts ont été ainsi différés au cours des dix dernières années. Au 31

$372,000 of the deferred tax for 1982 was deleted from the provinces records as of 31 December 1991.

(4) The *Value In Present Use Program* is provided for in the *Assessment Act*. Charitable or not-for-profit organizations such as fraternal organizations, recreation centres, arenas, boy scout and girl guide groups, may receive reduced property assessments upon application pursuant to Section 17.2(1)(a) of the Act. A total of 774 organizations received a reduction in assessment totalling $66.7 million in 1991.

Appeal Process

The *Assessment Act* provides a two level process for property owners to appeal their assessment.

The Notice of Reference is the first step in the appeal process. A Notice of Reference may be filed by any property owner by mailing/delivering the Notice of Reference form from their tax bill (or a written facsimile) to the Regional Assessment Office within 60 days of the date of billing.

A referral means that the assessor must re-examine the property and must relate it to bona fide sales that have recently taken place in the market and to other market indices. The decision of the assessor is rendered by "referral register", and sent by registered or certified mail to the appellant.

When a taxpayer is dissatisfied with a decision rendered by Referral Register, he/she has the right to appeal to the Regional Assessment Review Board. Decisions of this Board may be appealed to the Supreme Court, but only on matters of law.

	1991	1990
Number of Assessments	376,413	370,805
Number of Referrals	9,672	8,807
% of Assessment referred	2.6%	2.3%
Number of Appeals	888	715
% of Assessments appealed	0.23%	0.19%
% of Referrals appealed	9.2%	8.1%

décembre 1991, des impôts d'environ 372 000 $, qui avaient été différés en 1982, ont été radiés des comptes de la province.

4) Le *programme d'évaluation à la valeur d'utilisation actuelle* prévoit une allocation en vertu de la *Loi sur l'évaluation*. Les propriétés appartenant aux organismes de charité ou à but non lucratif, tels que les groupes philanthropiques, les centres récréatifs et sportifs, les associations de scouts et de guides, peuvent être évaluées à la valeur de leur utilisation actuelle à la suite d'une demande présentée en vertu de l'alinéa 17.2(1)a) de cette loi. Au total, 774 organismes ont bénéficié d'évaluations réduites totalisant 66,7 millions de dollars.

Procédure d'appel

En vertu de la *Loi sur l'évaluation* prévoit deux paliers d'appel pour les propriétaires qui sont en désaccord avec l'évaluation de leurs biens réels.

L'avis de renvoi constitue la première étape de la procédure d'appel. Pour déposer un avis de renvoi, le propriétaire doit remplir la formule appropriée, qui est rattachée à l'avis d'évaluation et d'impôt, (ou une reproduction exacte par écrit) et la remettre ou la faire parvenir au bureau régional d'évaluation dans les 60 jours suivant la date de réception de l'avis d'évaluation et d'impôt.

Lorsqu'une évaluation lui est renvoyée, l'évaluateur doit la réexaminer en prenant en considération les ventes de bonne foi récentes et d'autres indices du marché. La décision de l'évaluateur est inscrite dans le registre des renvois, et l'appelant est informé de cette décision par courrier recommandé ou certifié.

Tout contribuable en désaccord avec la décision inscrite dans le registre des renvois a le droit d'interjeter appel auprès de la Commission régionale de révision des évaluations. Les décisions de la Commission peuvent être portées en appel devant la Cour suprême, mais uniquement sur des points de droit.

	1991	1990
Nombre d'évaluations	376 413	370 805
Nombre de renvois	9 672	8 807
% d'évaluations renvoyées	2,6 %	2,3 %
Nombre d'appels	888	715
% d'appels - évaluations	0,23 %	0,19 %
% d'appels - renvois	9,2 %	8,1 %

Table I / Tableau I

Total Assessed Value - Province of New Brunswick
1991-1992
Valeur imposable totale (en $) - Province du Nouveau-Brunswick
1991 et 1992

	1992	1991	Difference Écart ($)	% Difference Écart (%)
Residential/Biens résidentiels				
00 - General - Municipalities/ Général - Municipalités	6,660,505,800	6,193,505,900	466,999,900	7.54%
00 - General - LSD's and UIC's/ Général - DSL et secteurs non-constitués en municipalités	3,362,309,700	3,261,540,900	100,768,800	3.09%
00 - Other Residential/ Autres biens résidentiels	4,056,270,400	3,918,982,000	137,288,400	3.50%
20 - Federal/Fédéral	254,478,300	209,520,200	44,958,100	21.46%
30 - Provincial/Province	2,579,337,000	2,535,816,300	43,520,700	1.72%
Total Residential/Total - Biens résidentiels	16,912,901,200	16,119,365,300	793,535,900	4.92%
Non Residential/Biens non résidentiels				
00 - General/Général	4,059,212,500	3,920,992,400	138,220,100	3.53%
20 - Federal/Fédéral	446,278,400	479,987,900	(33,709,500)	-7.02%
30 - Provincial/Province	298,807,100	278,226,400	20,580,700	7.40%
90 - Municipal Rate/Taux municipal	22,156,400	23,321,100	(1,164,700)	-4.99%
Total Non Residential/ Total Biens non résidentiels	4,826,454,400	4,702,527,800	123,926,600	2.64%
Total Municipal Tax Base/ Total de l'assiette fiscale de la province	21,739,355,600	20,821,893,100	917,462,500	4.41%
40 - Municipal Res/ Biens résidentiels - Municipalités	105,303,400	94,315,700	10,987,700	11.65%
- Municipal Non Res/ Biens non résidentiels - Municipalités	158,101,400	151,742,900	6,358,500	4.19%
Total Municipal/ Total - Biens des municipalités	263,404,800	246,058,600	17,346,200	7.05%
50 - Crown Timberland/ Terres boisées de la Couronne	240,371,400	240,371,400	0	0.00%
50 - Other Exempt/Autres biens exonérés	516,066,400	489,256,200	26,810,200	5.48%
Total Exempt/Total - Biens exonérés	756,437,800	729,627,600	26,810,200	3.67%
Total Assessed Value for Province/ Valeur imposable totale pour la province	22,759,198,200	21,797,579,300	961,618,900	4.41%

Registry and Mapping Division

The Corporation provides registry and mapping services to businesses, government departments and the general public from offices located in fourteen New Brunswick communities. Regional headquarters are located in Saint John, Fredericton, Edmundston, Bathurst, and Moncton. Sub offices are located in Hampton, Gagetown, St. Andrews, Burton, Woodstock, Perth-Andover, Campbellton, Newcastle, and Richibucto.

From these offices the Corporation provides registry services for real and personal property documents, identifies and maps land ownership by parcel, maintains a provincial control survey network, and retails various maps, charts, and specialty products produced by the Corporation and the Government of Canada.

Registry Services

The Corporation provides two distinct systems of registration to protect owners' interests and to facilitate subsequent transactions:

Real Property - covering real property transfers and encumbrances; and

Personal Property - covering financing of movable goods.

Real Property System

The Corporation provides real property registration and information facilities to the public through administration of the following acts.

Registry Act: depository and information recovery for deeds, mortgages, leases, wills, and a large variety of documents affecting real property ownership and financing;

Land Titles Act: confirmed ownership, by parcel, of real property coming under jurisdiction of this Act (at present confined to Albert County); and

Condominium Property Act: a separate registry for all information affected by this Act including corporation documents. Condominium registries

Division de l'enregistrement et de la cartographie

La Corporation offre des services d'enregistrement et de cartographie aux entreprises, au gouvernement et au public par l'entremise de ses bureaux et de ses succursales répartis dans quatorze municipalités du Nouveau-Brunswick. Les bureaux régionaux sont situés à Saint-John, Fredericton, Edmundston, Bathurst et Moncton. Les bureaux de district se trouvent à Hampton, Gagetown, Saint Andrews, Burton, Woodstock, Perth-Andover, Campbellton, Newcastle et Richibucto.

À partir de ces bureaux, la Corporation assure des services d'enregistrement pour les biens réels et personnels, identifie les terrains et les cartographies par parcelle, assure l'entretien d'un réseau géodésique et vend diverses cartes et autres produits spéciaux de la Corporation et du Gouvernement du Canada.

Services d'enregistrement

La Corporation offre deux systèmes d'enregistrement visant à protéger les intérêts des propriétaires et à faciliter les opérations ultérieures.

Biens réels - enregistrement des charges et des actes de transfert relatifs aux biens réels.

Biens personnels - enregistrement des déclarations de financement relatives aux biens meubles.

Système d'enregistrement - biens réels

La Corporation offre à la population un service d'enregistrement des actes et des sûretés relatifs aux biens réels, de même qu'un service d'information foncière. Elle assure ces services en vertu des lois suivantes :

Loi sur l'enregistrement : services d'enregistrement et d'information concernant les actes de transfert, les hypothèques, les baux, les testaments et autres documents relatifs à la propriété et au financement des biens réels.

Loi sur l'enregistrement foncier : confirmation du droit de propriété, par parcelle, sur les biens réels visés par cette loi (se limite pour le moment au comté d'Albert).

Loi sur les condominiums : enregistrement de toute l'information sur les condominiums prévue par loi, notamment les documents des associations de

now exist in Albert, Kings, Saint John, Westmorland, and York Counties.

During 1991-92, 88,576 real property documents were registered in Corporation offices. This represents an increase of 6.0% from the previous year. See table II.

copropriétaires. Un tel service d'enregistrement est maintenant offert dans les comtés d'Albert, de Kings, de Saint John, de Westmorland et de York.

En 1991-1992, 88 576 documents relatifs aux biens réels ont été déposés aux bureaux d'enregistrement, ce qui représente une augmentation de 6 p. 100 par rapport à l'exercice précédent (voir tableau II).

Table/Tableau II

Documents Registered/Documents enregistrés

County Comté		1988	1989	1990	1991	1992
Albert	Real Property/Biens réels	3584	2797	5191	4680	4582
	Personal Property/Biens personnels	3587	3553	3291	2997	3277
Carleton	Real Property/Biens réels	3349	3474	3195	3161	3042
	Personal Property/Biens personnels	7725	7920	7510	6859	7029
Charlotte	Real Property/Biens réels	3167	3174	3233	3216	3215
	Personal Property/Biens personnels	5064	5317	5898	5032	4948
Gloucester	Real Property/Biens réels	11949	11021	1198	10916	11464
	Personal Property/Biens personnels	18454	6980	14840	14244	17313
Kent	Real Property/Biens réels	3672	3646	3693	3397	3635
	Personal Property/Biens personnels	5250	4937	4460	4631	5799
Kings	Real Property/Biens réels	8593	8951	3623	7964	8155
	Personal Property/Biens personnels	10243	9453	9622	8961	9453
Madawaska	Real Property/Biens réels	4976	5048	4941	4512	4793
	Personal Property/Biens personnels	6927	7501	6754	7514	8326
Northumberland	Real Property/Biens réels	5316	5189	5361	5077	5438
	Personal Property/Biens personnels	9672	10578	9953	8772	9480
Queens	Real Property/Biens réels	1603	1549	1575	1572	1511
	Personal Property/Biens personnels	1789	1690	1827	1785	1911
Restigouche	Real Property/Biens réels	4817	4101	3788	3683	3967
	Personal Property/Biens personnels	7328	6674	6715	5747	6747
Saint John	Real Property/Biens réels	8380	8051	8013	7856	9114
	Personal Property/Biens personnels	14848	14257	14285	12668	12220
Sunbury	Real Property/Biens réels	2190	2258	2046	2176	2313
	Personal Property/Biens personnels	4731	4608	4578	4529	5164
Victoria	Real Property/Biens réels	2361	2380	2379	2536	2418
	Personal Property/Biens personnels	4463	4764	4146	4013	4199
Westmorland	Real Property/Biens réels	15587	15396	15361	14173	14326
	Personal Property/Biens personnels	23437	21179	21746	18454	22118
York	Real Property/Biens réels	10448	10267	10322	10033	10603
	Personal Property/Biens personnel	14409	14266	14333	13659	17261
Totals/Totaux	Real Property/Biens réels	89992	87302	88919	84982	88576
	Personal Property/Biens personnels	137927	133677	129958	119956	135245

Personal Property System

The Corporation provides registration and searching of personal property documents including Bills of Sale, Chattel Mortgages, Conditional Sales and Lien Contracts, and Assignment of Book Debts. These are mainly financing documents on movable property. Approximately 400,000 "live" documents are kept on file. Approximately 135,000 documents were filed in 1991-92, 12.7% more than in 1990-91. See table II.

In addition to the above, the Corporation provides filing and information facilities for corporate financing documents filed under the *Corporation Securities Registration Act.* By March 31, 1992 there were 16,477 documents on file in the corporation securities registry in Saint John, 977 of which were added in the current year.

Mapping

The Corporation purchases topographic mapping services from LRIS - Summerside. A uniform set of maps is available from NBGIC offices in paper and digital formats:

Paper Maps

There are 2348 base map sheets covering the Province that were completed between 1970 and 1984. In addition there are 2778 map sheets covering the cities, towns, and villages that were completed between 1970 and 1983.

Digital Maps

A new series of base maps has been in production since 1984 using digital technology. To date 1660 sheets have been completed 214 of which were completed in 1991-92. The shaded area shown on Table III outlines the area of the Province completed as of March 31. Plans call to complete the project by 1994.

Property Maps

Each property in New Brunswick is identified and recorded on property maps. A unique identification number is assigned to each property and the associated ownership information is entered into a

Système d'enregistrement - biens personnels

La Corporation assure également des services d'enregistrement et d'information concernant des documents tels les actes de vente, les hypothèques sur les biens personnels, les contrats de ventes conditionnelles, les contrats avec privilège et les cessions de créances comptables. Il s'agit principalement de déclarations de financement relatives à des biens meubles. Environ 400 000 documents «actifs» sont conservés dans les registres. Près de 135 000 documents ont été déposés en 1991-1992, soit une augmentation de 12,7 p. 100 par rapport à 1990-1991 (voir tableau II).

La Corporation offre en outre des services d'enregistrement et d'information relatifs aux déclarations de financement des entreprises déposées en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des sûretés constituées par des corporations.* Ainsi, au 31 mars 1992, le registre des sûretés constituées par des corporations, situé à Saint John, comptait 16 477 documents, dont 977 ont été déposés pendant l'exercice écoulé.

Cartographie

La Corporation obtient ses services de cartographie topographique du Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF), à Summerside. On peut maintenant se procurer, auprès des bureaux de la CIGNB, une série de cartes sur support papier ou de cartes numériques.

Cartes sur support papier

Au total, 2 348 cartes de base, couvrant toute l'étendue de la province, ont été dressées de 1970 à 1984. De plus, 2 778 cartes urbaines représentant l'ensemble des cités, des villes et des villages ont été produites de 1970 à 1983.

Cartes numériques

Depuis 1984, on produit une nouvelle série de cartes de base à l'aide de techniques de numérisation. Jusqu'à maintenant, 1 660 cartes ont été numérisées, dont 214 au cours de l'exercice 1991-1992. La partie ombrée du tableau III représente les secteurs de la province pour lesquels la cartographie était terminée au 31 mars. On prévoit achever ce projet d'ici 1994.

Cartes cadastrales

Chaque parcelle de terre du Nouveau-Brunswick est identifiée et représentée sur une carte cadastrale. Un numéro d'identification est attribué à chacune des parcelles et l'information relative à la propriété est entrée

computer data base. The shaded area shown on Table IV outlines the area of the Province completed as of March 31.

dans une base de données informatisée. La partie ombrée du tableau IV représente les secteurs de la province pour lesquels la cartographie était terminée au 31 mars.

Table\Tableau
III

Provincial Coverage
Digital Base Maps
March 31, 1992

Province du Nouveau-Brunswick
Cartographie de base
Numérisée au 31 mars 1992

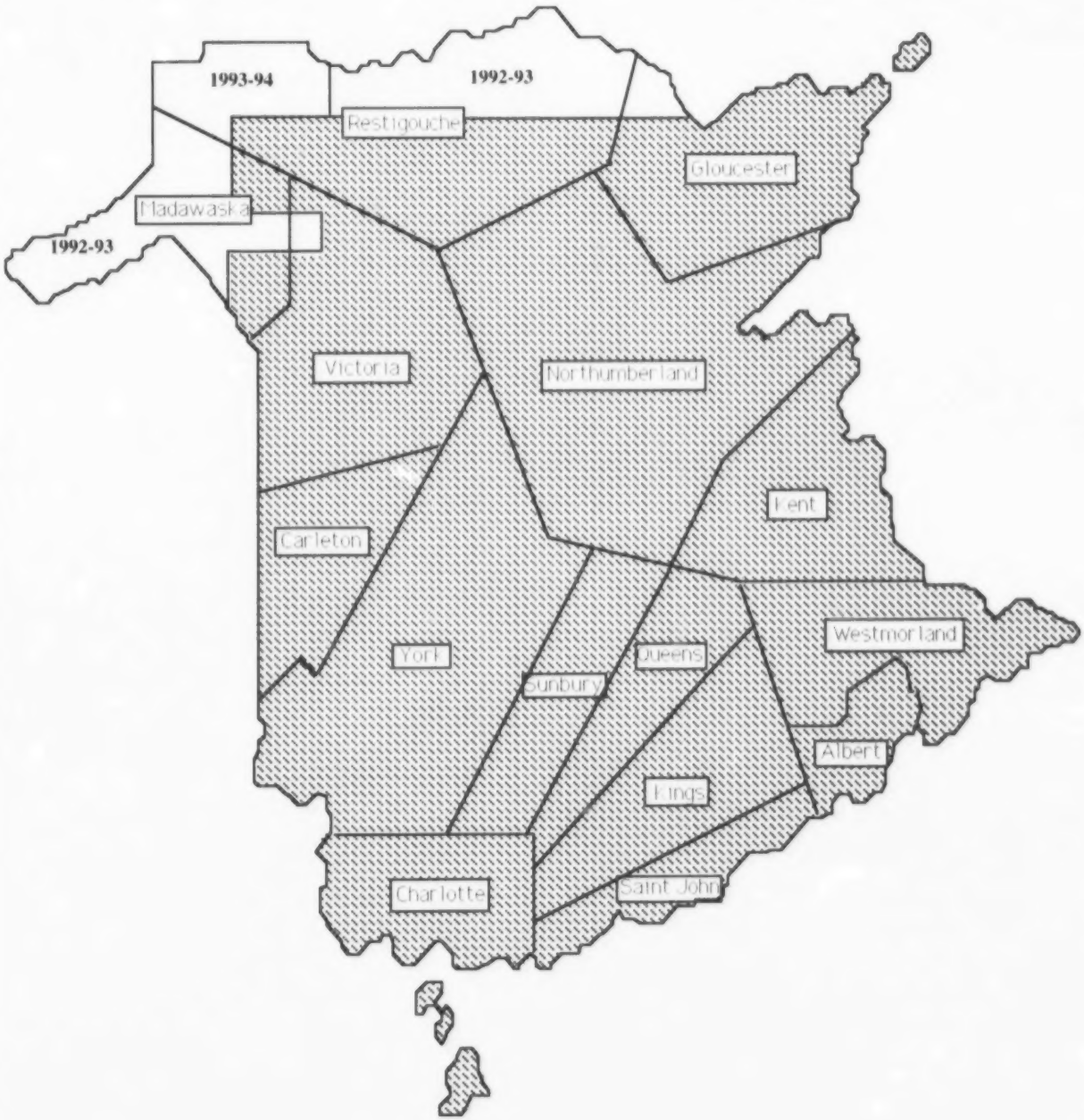

Table /Tableau IV

Province of New Brunswick/Province du Nouveau-Brunswick
Digital Property Mapping/Cartes cadastrales numérisées
Completed to March 31, 1992/État des travaux au 31 mars 1992

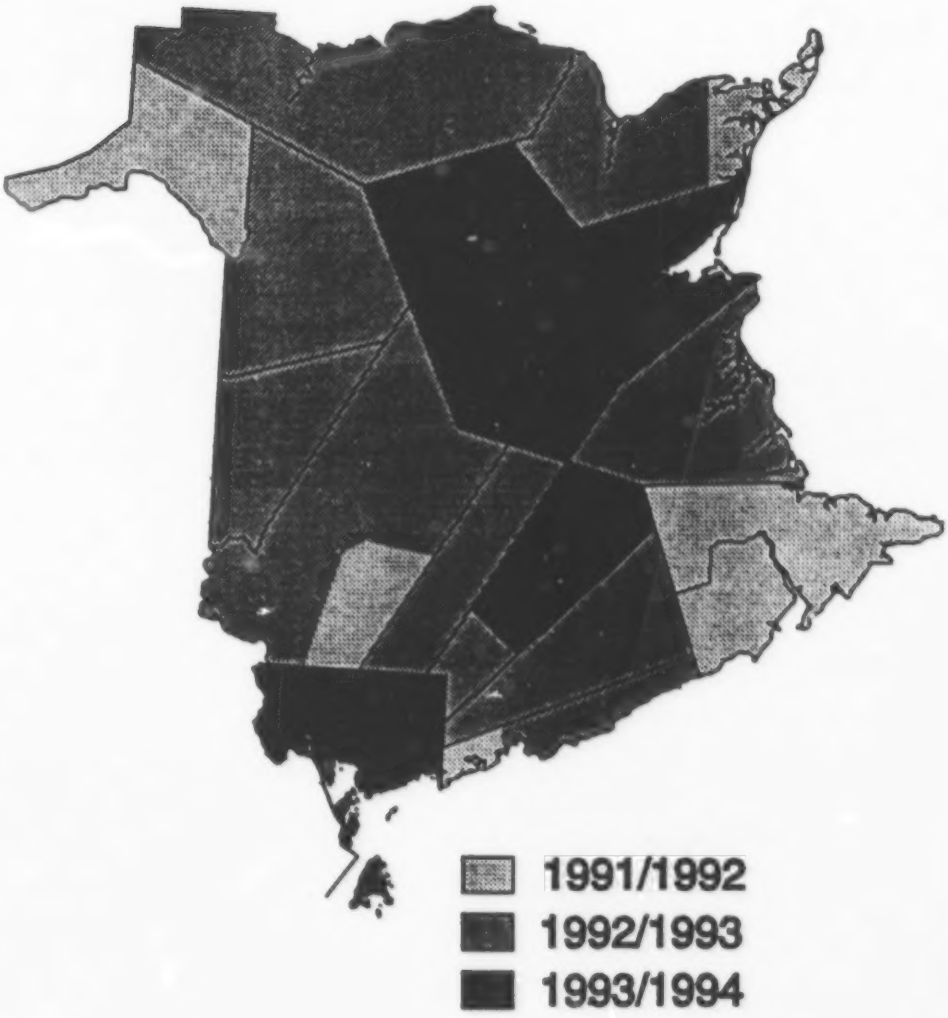

Initial property mapping is completed for New Brunswick. Subsequent changes to the property maps and the database are made by monitoring information received through the registry offices, assessment offices, and users. Updates are necessitated by the subdivision of land, by transfer of ownership of land, and to correct errors in the initial production of the maps. During 1991-92, 97,000 documents were indexed against properties in the database.

There were more than 448,000 parcels of land on file at year end:

Albert	15,154
Carleton	19,840
Charlotte	21,654
Gloucester	63,307
Kent	29,407
King's	37,557
Madawaska	22,583
Northumberland	38,307
Queen's	13,346
Restigouche	22,586
Saint John	30,933
Sunbury	10,146
Victoria	15,505
Westmorland	63,328
York	44,632
Total	448,285

Control Surveys

Nineteen thousand six hundred and sixteen (19,616) useable survey monuments are in the New Brunswick control survey network. There is an on going requirement to maintain and replace monuments in the existing system and to provide new monuments where necessary. The reliability of all thematic information overlaid on base maps depends on the integrity of the control survey network.

Annual inspection programs are carried out on the existing monuments to determine their status, improve the quality of location sketches, and to identify monuments that need replacement or areas that require densification. In 1991-92, 1957 monuments were inspected and 11 new monuments were added.

La production des premières cartes cadastrales du Nouveau-Brunswick est terminée. Tout changement apporté aux cartes cadastrales et à la base de données à partir des renseignements provenant des bureaux d'enregistrement, des bureaux d'évaluation et des utilisateurs est vérifié. Des mises à jour doivent être effectuées pour tenir compte des nouveaux lotissements et des transferts de propriété, et pour corriger les erreurs qui peuvent s'être glissées dans les cartes initiales. En 1991-1992, 97 000 documents ont été répertoriés.

À la fin de l'exercice, on comptait environ 448 000 parcelles de terre dans la province.

Comté	Parcelles enregistrées
Albert	15 154
Carleton	19 840
Charlotte	21 654
Gloucester	63 307
Kent	29 407
Kings	37 557
Madawaska	22 583
Northumberland	38 307
Queens	13 346
Restigouche	22 586
Saint John	30 933
Sunbury	10 146
Victoria	15 505
Westmorland	63 328
York	44 632
Total	448 285

Contrôle géodésique

Le réseau géodésique du Nouveau-Brunswick comprend approximativement 19 616 repères en bon état. Il faut constamment entretenir ou remplacer les repères et en ajouter de nouveaux, au besoin. L'exactitude des informations que fournissent les cartes de base dépend de l'intégrité du réseau géodésique.

Chaque année, dans le cadre d'un programme d'inspection, on vérifie l'état des repères pour déterminer s'il y a lieu de les réparer ou les remplacer. On vérifie également la position des repères afin de rectifier, lorsqu'il y a lieu, le croquis de localisation et de déterminer s'il est nécessaire d'ajouter des points de repère. Au cours de l'exercice écoulé, 1 957 repères ont été inspectés et 11 nouveaux repères ont été ajoutés.

Sales

During 1991-92, the Corporation received $5.4 million from the sale of products and services through the Registry and Mapping regional offices.

Regulatory Services Division

The Regulatory Services division is responsible for professional support to survey control, toponymy and the Registries. The Vice President of Regulatory Services is also Secretary to the Board.

Control Surveys

The management of the Control Survey System for New Brunswick was transferred from LRIS in Summerside to the Corporation Headquarters in Fredericton under the Director of Surveys. This transfer involved the relocation of the original records, computer software, and the survey data files. A VAX 3100/20E computer was installed to manage the Control Survey function.

Electronic Image Management System

The Electronic Image Management System (EIMS), using micro-computers and scanning technology, was applied to the Control Survey Records. OPTEX Inc. was given a contract to scan and index 170,000 pages of original control survey field records and to develop a retrieval and viewing software package. The project has proven successful in a number of ways. Poor quality originals were converted to legible images through the enhancement process. Security was improved with multiple copies, and accessibility was improved with distribution through field offices.

Integrated Surveys

A total of 51 subdivision plans and 6 condominium plans were approved by the Director of Surveys. The subdivision plans were all within the limit of

Ventes

En 1991-1992, la Corporation a recueilli 5,4 millions de dollars de la vente de produits et de services par l'entremise des bureaux regionaux de la Division de l'enregistrement et de la cartographie.

Division des services de réglementation

La Division des services de réglementation assure les services de soutien professionnel en matière de contrôle géodésique, de toponymie et d'enregistrement. Le vice-président des Services de réglementation assume également les fonctions de secrétaire du conseil d'administration.

Géodésie

La responsabilité de la géodésie, assumée auparavant par le bureau de Summerside du SCIF, a été transférée au bureau central de la Corporation et relève maintenant du directeur de l'arpentage. Ce transfert a nécessité le déplacement des dossiers originaux, du logiciel et des fichiers de données géodésiques. Un ordinateur VAX 3100/20E a été installé pour permettre la gestion du réseau géodésique.

Système électronique de gestion d'images

Le système électronique de gestion d'images (SEGI), qui utilise des microordinateurs et des techniques de saisie par balayage, a été appliqué aux dossiers des observations et des calculs géodésiques. Optex Inc. s'est vu attribuer un contrat portant sur la mise en mémoire et le répertoriage des notes d'arpentage (170 000 pages) et sur la conception d'un logiciel permettant la récupération et la visualisation des données. Ce projet s'est révélé un succès à bien des égards. Grâce à ce système de balayage, on a réussi à obtenir des reproductions de qualité supérieure à celle de certains documents originaux. Les disques optiques, qui existent en plusieurs copies, assurent la sécurité des données et permettent aux utilisateurs de divers endroits de la province d'y avoir accès.

Arpentage intégré

Cinquante et un plans de lotissement et six plans de condominiums ont été approuvés par le directeur de l'arpentage. Tous les lotissements en question sont

the City of Saint John, while the condominium plans were in various locations.

Toponymy

The Government mandated the Corporation to undertake a survey of the permanent residents of Cap-des-Caissie to determine a preferred place name. The community name of Cap-des-Caissie was a controversial issue as some residents preferred Cap-des-Caissie and others Caissie Cape. Based on the survey, on June 7, 1991 the Province announced the official name of the community is the bilingual "Cap-des-Caissie/ Caissie Cape".

Development Division

The Development Division is responsible for mapping, planning, standards and interdepartmental co-ordination, information systems and industry development.

Property Mapping

The need for computerized property maps had been identified as a priority by corporate customers. The business plan reflects that priority and a digital property mapping project was initiated late in the 1990/1991 fiscal year. The three main activities of this project are to:

1. digitize the existing property maps;
2. establish a maintenance program; and
3. establish the distribution procedures.

It is anticipated that all the property maps will be digitized by March 31, 1994. In the 1991/1992 fiscal year 43% of the land parcels were digitized or were in the process of being digitized. (See Table IV) This work represented contracts in the order of $545,000 to private industry. A maintenance program will be implemented in the 1992-93 fiscal year.

Partnership agreements to share in the cost of the digital conversion were reached with the City of Edmundston, the City of Fredericton, the City of

situés dans les limites de la municipalité de Saint-John, alors que les condominiums sont situés dans divers endroits de la province.

Toponymie

Le gouvernement a demandé à la Corporation d'effectuer un sondage auprès des résidents permanents de Cap-des-Caissie afin de déterminer leur préférence quant au nom de leur localité. Le nom de cette localité rurale a été l'objet de controverses, certains préféraient le nom français «Cap-des-Caissie», d'autres, le nom anglais «Caissie Cape».

Le 7 juin 1991, le gouvernement a annoncé que, par suite des résultats du sondage, le toponyme officiel de cette localité serait bilingue. Ainsi, les noms «Cap-des-Caissie» et «Caissie Cape» sont tous deux acceptés.

Division du développement

La Division du développement est responsable de l'expansion de l'industrie et du marché, de même que de la planification, de l'établissement de normes, de la cartographie et du développement des systèmes d'information.

Cartes cadastrales

Les entreprises clientes ont reconnu qu'un système informatisé de cartes cadastrales s'avérait indispensable. Le plan d'entreprise de la Corporation tient compte de cette priorité. Un projet visant l'établissement de cartes cadastrales numériques a été lancé à la fin de l'exercice 1990-1991. Ce projet comporte les trois volets suivants :

- numérisation des cartes cadastrales existantes;
- établissement d'un programme de mise à jour;
- établissement des modalités de distribution.

On s'attend à ce que toutes les cartes cadastrales soient numérisées au plus tard le 31 mars 1994. Au cours de l'exercice 1991-1992, 43 p. 100 des parcelles ont été numérisées ou étaient en voie de l'être. Des contrats d'une valeur de 545 000 $ ont été accordés à l'industrie à cet effet. Un programme de mise à jour sera implanté au cours de l'exercice 1992-1993.

Des ententes ont été signées avec les municipalités d'Edmundston, de Fredericton, de Moncton et de Saint-John en vue du partage des coûts occasionnés par la

Moncton and the City of Saint John. Agreements were also reached with NBTel and NB Power whereby they will each digitize 20% of the land parcels in the Province.

Standards and Co-ordination

The Geographic Information Management Advisory Committee (GIMAC) is comprised of representatives from 12 government departments and agencies. The role of GIMAC is to advise government on geographic information issues. NBGIC provides secretariat support to GIMAC.

During 1991-92, chapters dealing with logical consistency, digital interchange formats, and feature code tables were added to the New Brunswick Land and Water Information Standards Manual. This manual is the result of input from several departments and private sector experts.

The Corporation provided coordination between the province and the two LRIS shops in Summerside, PEI, and Amherst, Nova Scotia. Summerside provided additional base mapping for the province (see the section on base mapping) and Amherst did several thematic mapping projects for the Corporation and for other government departments.

The Corporation provides the New Brunswick representative for the Canadian General Standards Board Committee on Geomatics. This committee will be setting national standards dealing with geographic information.

Information Systems

In 1991-92, the Information Systems Section continued to operate existing systems for parcel indexing, real property registry and corporate securities. The geodesy system was moved from LRIS Summerside to NBGIC. A Strategic Information Plan (SIP) was developed which defines the direction for the Corporation to follow in information systems and technology, for the next three to five years.

Following the directions outlined in the SIP and the NBGIC Business Plan, a Request for Proposal was issued for Phase I - User Requirements and Market Evaluation to support the proposed Personal Property Security Act. The system will provide for

conversion numérique. Des ententes ont également été conclues avec NBTel et Énergie NB qui se chargeront chacune de la numérisation de 20 p. 100 des parcelles dans la province.

Normes et coordination

Le Comité consultatif sur la gestion de l'information géographique (CCGIG) est formé de représentants de 12 ministères et organismes gouvernementaux. Son rôle consiste à conseiller le gouvernement sur des questions touchant à l'information géographique. La CIGNB lui assure des services de secrétariat.

En 1991-1992, de nouveaux chapitres portant sur les normes d'uniformité logique, les formats d'échange des données géographiques numériques et les tables de codes normalisés ont été ajoutés au Manuel des normes pour l'information sur les eaux et les terres du Nouveau-Brunswick. Ce manuel est le fruit de la collaboration de spécialistes de plusieurs ministères et du secteur privé.

La Corporation s'est chargée de coordonner les relations entre le NouveauBrunswick et les bureaux du SCIF situés à Summerside (Î.-P.-É.) et à Amherst (N.-É.). Le bureau de Summerside a fourni au Nouveau-Brunswick des cartes de base additionnelles (voir la section sur la cartographie de base), tandis que le bureau d'Amherst a réalisé plusieurs projets de cartographie thématique pour le compte de la Corporation et de certains ministères.

Par ailleurs, des représentants de la Corporation siègent au Comité de géomatique de l'Office des normes générales du Canada. Ce comité est chargé d'établir les normes nationales en matière d'information géographique.

Systèmes d'information

En 1991-1992, la Section des systèmes d'information a continué à assurer le fonctionnement du système de répertoriage des parcelles ainsi que des systèmes d'enregistrement pour les biens réels et personnels. On a entamé le transfert à la CIGNB du système géodésique, dont la responsabilité relevait du bureau du SCIF situé à Summerside. On a élaboré un plan d'information stratégique définissant l'orientation de la Corporation en ce qui concerne les systèmes d'information et la technologie s'y rapportant, et ce, pour une période de trois à cinq ans.

Suivant l'orientation définie dans le plan d'information stratégique et le plan d'entreprise de la CIGNB, on a procédé à une demande de propositions pour la phase 1 du projet de mise en oeuvre de la *Loi sur l'enregistrement des sûretés relatives aux biens*

a province wide, integrated, electronic notice based registry. The scheduled completion date for this phase is June, 1992.

Another major system development identified in the Business Plan and further described in the Strategic Information Plan is the Real Property - Land Records Management System. This system will allow the integration of existing data from current data bases maintained by a number of NBGIC applications running on mainframes, mini, and micro computers; the data sharing envisioned by geographic information system theoreticians; and the modernization of NBGIC internal operations. The name chosen for the new system is PLANET - Provincial Land Network. PLANET will provide NBGIC with a vehicle to improve its service to clients by providing increased access to several databases, including electronic images of scanned Registry documents, digital property mapping files (graphic and attribute), and some assessment data. The preliminary analysis phase of this project began this fiscal year and is scheduled for completion in September 1992.

Remote Sensing

There is a growing interest in New Brunswick in remote sensing. There is also a growing knowledge and expertise in private industry, government departments and in the universities.

In order to promote the practical use of remote sensing at the provincial level, the Corporation created a remote sensing unit. The role of the unit is to coordinate and identify remote sensing applications in the province. An image analysis system was acquired for training and demonstration. Demonstration projects related to mineral exploration, forest inventory, and the updating of land cover were carried out.

NBGIC and the Canadian Centre for Remote Sensing worked together to bring the Technology Enhancement Program to New Brunswick. As a result, a remote sensing specialist was posted in New Brunswick for a three year period. The specialist is to provide technical assistance to firms

personnels. Cette phase portait sur une étude du marché et les besoins des utilisateurs. En vertu de cette nouvelle loi, un système intégré d'enregistrement électronique intégré des avis sera mis sur pied dans toute la province. On prévoit que la première phase sera terminée en juin 1992.

Un autre projet important en matière de développement de systèmes est prévu dans le plan d'entreprise et présenté en détail dans le plan d'information stratégique. Il s'agit de la mise sur pied du Système de gestion du cadastre numérique (SYSCAN), qui permettra l'intégration de toutes les données figurant dans les bases de données que la CIGNB exploite à partir d'ordinateurs centraux, de mini-ordinateurs et de micro-ordinateurs. De plus, ce système permettra la mise en commun des données envisagées par les théoriciens des systèmes d'information géographique, de même que la modernisation des opérations internes de la CIGNB. Grâce à ce nouveau système, la CIGNB pourra remplir plus facilement une partie importante de son mandat en ce qui a trait aux opérations du cadastre. En plus de permettre le stockage, la récupération et la distribution des données de la CIGNB sur les biens réels, le système intégrera d'autres bases de données, notamment les bases produites dans le cadre du projet de cartographie cadastrale, les images électroniques des registres qui ont été saisis par balayage et, éventuellement, les photographies de bâtiments recueillies par le personnel de l'Évaluation. L'analyse préliminaire du projet a débuté au cours du présent exercice et devrait être terminée en septembre 1992.

Télédétection

On observe au Nouveau-Brunswick un intérêt croissant pour la télédétection. Parallèlement, le secteur privé, les ministères provinciaux et les universités acquièrent de plus en plus de connaissances spécialisées dans ce domaine.

Afin d'encourager l'utilisation de la télédétection à l'échelle provinciale, la Corporation a établi une unité chargée de déterminer et de coordonner les applications de cette discipline dans la province. On a fait l'acquisition d'un analyseur d'images aux fins de formation et de démonstration. On mène actuellement des projets de démonstration portant sur la prospection minière, sur l'inventaire forestier et la mise à jour de l'inventaire des ressources de surface.

La CIGNB et le Centre canadien de télédétection (CCT) travaillent conjointement à l'implantation au Nouveau-Brunswick du Programme d'amélioration des techniques. À cet effet, un spécialiste en télédétection a été affecté à la CIGNB pour une période de trois ans. Dans le cadre de ce programme, on tente de développer

in obtaining and/or carrying out contracts, develop new markets through research and demonstration projects, conduct education and training programs and provide information on specific products and programs.

A remote sensing sub-committee of the Geographic Information Management Advisory Committee was established to advise GIMAC and NBGIC on matters relating to remote sensing.

Human Resources Division

On 1 April 1991, the Corporation had a complement of 343 positions. Responsibility for human resources administration, which had been contracted from LRIS the previous year, became part of the Corporation. The registry and mapping functions were combined under five Regional Managers during the year. This move has provided for a closer working relationship between the two groups and an opportunity to work more efficiently. The Corporation took advantage of employment programs throughout the year by employing students, clients with special needs, minority groups, etc. By participating in these programs, over 15 person years were utilized in various offices throughout the Province at minimal cost to the Corporation.

Training

The Corporation recognizes the value of training to keep employees current with new procedures and technology. Two hundred forty-eight (248) employees participated in 1538 training days during the past year. In addition, 27 employees took training on their own time through evening and correspondence courses.

Property Law Course

This course is offered to the public as well as the employees of the Corporation. It is recognized by Henson College of Dalhousie University as a credit course towards a Business Administration Diploma and by the Appraisal Institute of Canada as a credit towards a Credited Residential Appraiser (CRA) Designation. The course is designed to familiarize participants with the concepts, terms and documents which they encounter frequently in their work. The focus is on the general rules that provide an overview of the law of property.

de nouveaux marchés en menant des recherches et des projets de démonstration, et on aide les entreprises à obtenir et à exécuter des contrats. De plus, on offre des services de formation et on donne des renseignements sur certains programmes et produits. Le Comité consultatif sur la gestion de l'information géographique (CCGIG) a établi un sous-comité sur la télédétection. Celui-ci a pour but de conseiller le CCGIG et la Corporation.

Division des ressources humaines

Au 1er avril 1991, la Corporation comptait un effectif de 343 personnes. Le service des ressources humaines, dont la gestion pour l'exercice précédent avait été confiée au SCIF en vertu d'un contrat, est devenu partie intégrante de la Corporation. La fusion des services d'enregistrement et de cartographie dans les cinq bureaux régionaux constitue l'une des principales modifications apportées à l'organisation au cours de l'exercice écoulé. La nouvelle structure favorise les échanges de renseignements entre les deux groupes d'employés, de même que l'efficacité des services. Au cours de l'exercice, grâce à des programmes d'emploi, la Corporation a embauché des étudiants, des personnes handicapées, des membres de groupes minoritaires, etc. La Corporation a ainsi pu bénéficier des services de 15 années-personnes dans divers bureaux de la province, et ce, à peu de frais.

Formation

Selon la Corporation, il est essentiel que les employés puissent se tenir au courant des nouvelles méthodes et techniques. Au cours du dernier exercice, 248 employés ont participé à 1 538 jours de formation. De plus, 27 employés ont suivi des cours du soir et des cours par correspondance.

Cours de droit des biens

Le cours est offert aux employés de la Corporation et au public. Il donne droit à des crédits menant à l'obtention d'un diplôme en administration des affaires du collège Henson de l'université Dalhousie, de même qu'à des crédits menant à l'obtention du titre d'évaluateur résidentiel canadien (CRA) accordé par l'Institut canadien des évaluateurs. Le cours a pour objet de familiariser les employés avec les concepts, la terminologie et la documentation qu'ils ont à utiliser dans l'exercice de leurs fonctions. Il est axé sur les grands principes qui régissent le droit des biens.

Two presentation were offered during the past year. One in October was held in Fredericton and attended by sixteen participants; six attendees were from outside the Corporation. Another course was held in Moncton in January. Of 22 participants, nine were from the private sector or Federal Government.

Finance and Administration Division

Effective April 1, 1991 with the transfer of former LRIS Directorate staff to NBGIC Headquarters, the Corporation assumed responsibility for its own financial and administrative systems. The financial statements of the Corporation have been audited by the Chartered Accounting firm of Peat Marwick Thorne. A copy of their audit report and the March 31, 1992 statements are at the end of this report.

The Corporation's business development plan calls for self-sufficiency by 1996/97. To date, the Corporation has reduced its reliance on government subsidy below the level projected in the business plan. The plan also required a surplus of $600,000 in the current year to fund future developments. The Corporation ended the year with an actual surplus of $670,000.

During the year the Province initiated a voluntary expenditure reduction program. The Corporation was asked to return $200,000 to the Province and did so.

In September 1991, the Corporation moved into new quarters in Bathurst. Prior to the move, NBGIC staff were located in two separate buildings. Customers can now be served by visiting the one location at 161 Main Street, Bathurst.

Le cours a été offert à deux reprises l'an dernier. Seize personnes ont suivi le cours donné à Fredericton en octobre 1991. Dix des seize participants étaient des employés de la CIGNB. En janvier 1992, le cours a été donné à Moncton. Treize des 22 participants provenaient de la CIGNB. Les neuf autres étaient des employés du secteur privé ou du gouvernement fédéral.

Division des finances et de l'administration

Depuis le 1er avril 1991, date à laquelle le personnel du bureau central du SCIF est passé à la CIGNB, la Corporation assume la responsabilité de ses propres services financiers et administratifs. Les états financiers de la Corporation ont été vérifiés par le cabinet d'experts-comptables Peat Marwick Thorne. Un exemplaire du rapport des vérificateurs et un exemplaire des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1992 sont annexés au présent rapport annuel.

Le plan d'entreprise vise l'autonomie financière d'ici 1996-1997. À ce jour, la Corporation a dépassé l'objectif fixé dans le plan d'entreprise en ce qui concerne l'élimination progressive de sa dépendance à l'égard des fonds gouvernementaux. Selon le plan, la Corporation avait des besoins excédentaires de 60 000 $ afin de financer ses projets de développement. Or, l'exercice s'est soldé par un excédent réel de 670 000 $.

Au cours de l'exercice, le gouvernement a adopté un programme de réduction volontaire des dépenses. On a demandé à la Corporation de remettre 200 000 $ à la province, ce qui a été fait.

Depuis septembre 1991, les bureaux de la Corporation à Bathurst sont situés dans de nouveaux locaux. Auparavant, le personnel était réparti dans deux édifices distincts. Tous les services sont maintenant regroupés sous un même toit, au 161 de la rue Main, à Bathurst.

New Nouveau Brunswick

Geographic Information Corporation

Financial Statements
March 31, 1992

Corporation d'information géographique

États financiers
Exercice terminé le 31 mars 1992

MANAGEMENT REPORT

The preparation of financial information is an integral part of management's responsibilities, and the accompanying financial statements are the responsibility of the management of the Corporation.

The Corporation maintains an accounting system and related controls to provide management and the Board with reasonable assurance that transactions are executed and recorded as authorized, that assets are properly safeguarded and accounted for, and that financial records are reliable for the preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles.

Upon the recommendation of the Finance Committee, these financial statements have been approved by the Board of the Corporation.

Robert W Gamble, CMA, FCMA
President

Carol Macdonald, CA
Director of Finance and Administration

AUDITORS' REPORT

To the Members of the Board:

We have audited the balance sheet of the New Brunswick Geographic Information Corporation as at March 31, 1992 and the statements of income and changes in financial position for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the corporation as at March 31, 1992 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with the basis of accounting as disclosed in Note 1 to the financial statements.

Fredericton, NB Canada
June 19, 1992

Peat Marwick Thorne
Chartered Accountants

RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités que doit assumer la direction. Les états financiers ci-joints ont été dressés par la direction de la Corporation qui en assume la responsabilité.

La Corporation maintient un système comptable et applique des contrôles qui assurent à la direction et au conseil d'administration, avec un degré raisonnable de certitude, que les opérations sont effectuées et inscrites telles qu'elles sont approuvées, et que l'actif est adequatement protégé et comptabilisé comme il se doit. Le système et les contrôles garantissent également la fiabilité des dossiers financiers qui sont destinés à la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Sur recommandation du comité des Finances, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé les états financiers ci-joints

Le président,

Robert W Gamble, CMA, FCMA

La directrice,
des Finance et de l'Administration

Carol Macdonald, CA
Comptroller

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration,

Nous avons vérifié le bilan de la Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick au 31 mars 1992 ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Corporation au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Fredericton (N.-B.) Canada
Le 19 juin 1992

Peat Marwick Thorne
comptables agréés

BALANCE SHEET
March 31, 1992

ASSETS	1991/92	1990/91
Cash and investments	$ 2,222,767	$ 751,256
Accounts receivable	336,163	246,730
Prepaid expenses	44,415	31,102
	$ 2,603,345	**$ 1,029,088**

LIABILITIES & EQUITY		
LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 1,610,705	$ 865,600
Deferred revenue	40,799	40,737
Monument Trust Fund	158,922	-
	$ 1,810,426	$ 906,337
EQUITY OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK		
Equity at beginning of period	122,751	-
Net income	670,168	122,751
	792,919	122,751
	$ 2,603,345	**$ 1,029,088**

Thomas G O'Neil
Chairman of the Board

Robert W Gamble
President

BILAN

31 mars 1992

ACTIF	1991/92	1990/91
Encaisse et investissements	2 222 767$	751 256$
Débiteurs	336 163	246 730
Frais payés d'avance	44 415	31 102
	2 603 345$	**1 029 088$**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

PASSIF

Créditeurs et charges à payer	1 610 705$	865 600$
Revenus reportés	40 799	40 737
Fonds en fiducie - Monument	158 922	-
	1 810 426$	906 337$

CAPITAUX PROPRES DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Capitaux propres au début de la période	122 751	-
Revenu net	670 168	122 751
	792 919	122 751
	2 603 345$	**1 029 088$**

Le président du conseil d'administration

Thomas G O'Neil
Chairman of the Board

Le président

Robert W Gamble
President

STATEMENT OF INCOME

March 31, 1992

REVENUES	1991/92	1990/91
Provincial contribution	$12,991,036	$13,440,798
Registry fees	4,302,730	2,333,170
Map and data sales	873,228	580,824
Other	547,013	488,192
Interest	192,273	219,539
Employment subsidies	179,343	55,664
	19,085,623	**17,118,187**

EXPENSES		
Personnel services	12,274,231	10,270,651
Other services	5,149,502	2,495,505
Materials and supplies	408,049	496,447
Furniture and equipment	571,931	394,099
Grants	-	3,316,700
Bad debts and losses	11,742	22,034
	18,415,455	**16,995,436**
NET INCOME	**$ 670,168**	**$ 122,751**

ÉTAT DES RÉSULTATS

31 mars 1992

REVENUS	1991/92	1990/91
Contribution du gouvernement provincial	12 991 036$	13 440 798$
Droits d'enregistrement	4 302 730	2 333 170
Vente de cartes et de données	873 228	580 824
Autres	547 013	488 192
Intérêts	192 273	219 539
Subventions à l'emploi	179 343	55 664
	19 085 623	**17 118 187**

DÉPENSES		
Services au personnel	12 274 231	10 270 651
Autres services	5 149 502	2 495 505
Matières et fournitures	408 049	496 447
Mobilier et matériel	571 931	394 099
Subventions	-	3 316 700
Mauvaises créances et pertes	11 742	22 034
	18 415 455	**16 995 436**
REVENUE NET	**670 168$**	**122 751$**

STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION

March 31, 1992

	1991/92	1990/91
OPENING BALANCE CASH AND INVESTMENTS	$751,256	-
ADD:		
Net Income	670,168	122,751
Increase in liabilities	904,089	906,337
LESS:		
Increase in other assets	102,746	277,832
ENDING BALANCE CASH AND INVESTMENTS	**$2,222,767**	**$ 751,256**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars 1992

	1991/92	1990/91
SOLDE D'OUVERTURE - ENCAISSE ET INVESTISSEMENTS	751 256$	-
AJOUTER:		
Revenu net	670 168	122 751
Augmentation du passif	904 089	906 337
DÉDUIRE:		
Augmentation des autres éléments d'actif	102 746	277 832
SOLDE DE CLÔTURE - ENCAISSE ET INVESTISSEMENTS	**2 222 767$**	**751 256$**

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
March 31, 1992

1. ACCOUNTING POLICIES
Generally accepted accounting principles are followed by the Corporation with the exception of capitalization of inventories and equipment.

In keeping with generally accepted government practice, inventories and equipment are expensed in the year of acquisition.

2. COMPARATIVE FIGURES
Certain comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted in the current year.

3. PHYSICAL ASSETS
Since inception, the Corporation has acquired the following physical assets. Because they were expensed in the year of acquisition, no amount for depreciation has been charged against operations in subsequent years.

	1992	1991	TOTAL
Office equipment and furniture	$ 83,065	$113,380	$196,445
Computers and software	448,425	226,674	675,099
Other equipment	40,441	54,045	94,486
	$571,931	**$394,099**	**$966,030**

No valuation has been made for assets transferred into the Corporation at inception.

4. LAND REGISTRATION AND INFORMATION SERVICE
Pursuant to agreement of the Council of Maritime Premiers, the Corporation was required to purchase topographic mapping and services from LRIS up to the following amounts:

Years ended	1992	$1,300,000
	1993	$1,200,000
	1994	$1,100,000

Actual required expenditures for the year ended March 31, 1992 were $1,261,000.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 1992

1. CONVENTIONS COMPTABLES
La Corporation suit les principes comptables généralement reconnus, sauf dans le cas de la capitalisation des stocks et du matériel.

Conformément aux pratiques gouvernementales généralement reconnues, les coûts liés aux stocks et au materiel sont passés aux charges de l'exercice au cours duquel l'achat est effectué.

2. CHIFFRES DONNÉS À DES FINS DE COMPARAISON
Certain chiffres donnés à des fins de comparaison ont été réagencés afin de permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.

3. BIENS CORPORELS
Depuis sa constitution, la Corporation a fait l'acquisition des biens corporels indiqués ci-après. Étant donné que leur coût a été passé aux charges de l'exercice au cours duquel l'achat a été effectué, aucun amortissement n'a été imputé aux activités des exercices suivants.

	1992	1991	TOTAL
Mobilier et matériel du bureau	83 065$	113 380$	196 445$
Ordinateurs et logiciels	448 425	226 674	675 099
Autres pièces de matériel	40 441	54 045	94 486
	571 931$	**394 099$**	**966 030$**

Les éléments d'actif transférés à la Corporation au moment de sa constitution n'ont fait l'objet d'aucune évaluation.

4. SERVICE DE CADASTRE ET DE L'INFORMATION FONCIÈRE
À la suite de l'accord intervenu au Conseil des premiers ministres des provinces maritimes, la Corporation a été tenue d'acheter du SCIF des services de cartographie topographique et certains autres services jusqu'à concurrence des montants suivants:

Exercices	1992	1 300 000$
	1993	1 200 000$
	1994	1 100 000$

Les dépenses réelles requises pour l'exercice 1992 se sont élevées à 1 261 000$.

5. LEASE COMMITMENTS

The following are future minimum payments for leased premises and equipment:

Years ended	1993	$ 494,322
	1994	423,317
	1995	388,251
	1996	286,293
	1997	366,821
Years after	1997	1,281,074
		$3,240,078

6. CONTINGENT LIABILITY UNDER THE LAND TITLES ACT

Under the Land Titles Act, which is administered by the Corporation, the Corporation may be liable for damages due to errors in guaranteed land title. The land titles system is operating only in Albert County. Since implementation in 1984, there has been one claim for a negligible amount. No provision has been made in these statements for possible future costs.

5. ENGAGEMENTS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION

Le tableau qui suit présente les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel:

Exercices se terminant en	1993	494 322$
	1994	423 317
	1995	388 251
	1996	286 293
	1997	366 821
Exercices après	1997	1 281 074
		3 240 078$

6. PASSIF ÉVENTUEL EN VERTU DE LA LOI SUR L'ENREGISTREMENT FONCIER

En vertu de la Loi sur l'enregistrement foncier, dont l'application relève de la Corporation, cette dernière peut être tenue responsable de dommages dus à une erreur dans l'enregistrement d'un titre. Le système d'enregistrement foncier est en place seulement dans le comté d'Albert. Depuis sa mise en oeuvre en 1984, une seule plainte a été reçue et celle-ci représentait un montant négligeable. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers ci-joints pour les coûts éventuels à ce chapitre.